



Législation aéronautique - Annexe TCCA CAR

Législation aéronautique - Annexe TCCA CAR

ANNEX-TCCA-FR



Déscription

OBJECTIFS

- Être en mesure d'identifier les points clés des règlements de maintenance spécifiques à certains pays ainsi que leurs derniers développements.
- Être en mesure d'appliquer les exigences des règlements de maintenance des aéronefs, des moteurs et des équipements de ces pays.
- Savoir se repérer dans les différents textes et utiliser l'information pertinente.

PROGRAMME

Annexe : étude de la TCCA CAR Part V et le MAG : Station de réparation canadienne

- La TCCA (Transport of Canada)
- Le MAG et le CAR Part V
- Le MAG revision 2

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens.

Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements mondiaux de maintenance aéronautique.